

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique  
et du Développement Technologique

N°: 365 /DG/DGRSDT/2018

Alger, le

11 JUN 2018

**Messieurs les Présidents des Conférences Régionales  
Universitaires  
Pour Diffusion auprès des Etablissements  
Universitaires**

**Objet : A/s de la gestion des laboratoires de recherche**

**Messieurs les Présidents,**

Dans le cadre de la réorganisation en cours du Système National de la recherche conformément aux nouvelles dispositions prévues par la Loi n°15-21 du 30 décembre 2015 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, j'ai l'honneur de vous informer que les laboratoires de recherche seront désormais gérés par les Agences Thématiques de Recherche. Par conséquent, toute demande d'octroi de budget doit être adressée à l'agence à laquelle est affecté le laboratoire.

Les listes des laboratoires de recherche affectés aux Agences sont affichées sur le site Web de la DGRSDT.

Veuillez, **Messieurs les Présidents**, l'expression de ma parfaite considération.

